



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

30 mai 2017

Tu textes. Ou tu conduis. Choisis!

Chaque fois que l'on prend la route, il n'est pas rare de croiser un automobiliste le nez dans son téléphone ou même d'avoir soi-même l'envie de répondre à nos messages, malgré des conséquences réelles.

Jusqu'à la mi-juin, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent participe à la campagne provinciale de sensibilisation contre les textos au volant visant les jeunes conducteurs.

«Les gens minimisent le risque du cellulaire au volant, mais c'est comparable à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool en ce qui concerne le temps de réaction et le risque de collision, à plus faible durée, souligne le sergent Pierre Tremblay. Mieux vaut mettre son appareil hors de portée lorsqu'on conduit.»

Au Québec, la distraction au volant est en cause dans la moitié des accidents avec dommages corporels. Les jeunes de 18 à 24 ans ont des comportements plus imprudents en ce qui a trait à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant :

39 % des conducteurs de 18 à 24 ans usagers d'un téléphone cellulaire avouent qu'il leur arrive de texter au volant, comparativement à 23 % pour les conducteurs de tous âges ;

24 % des conducteurs de 18 à 24 ans usagers d'un téléphone cellulaire disent qu'il leur est arrivé de prendre une photo ou un égoportrait en conduisant, alors que cette proportion est de 9 % pour l'ensemble des conducteurs.

Lorsqu'un jeune conducteur est impliqué dans un accident avec dommages corporels, il y a en moyenne un plus grand nombre de victimes.

Texter en conduisant augmente le risque d'accident, puisque le conducteur quitte la route des yeux de 4 à 6 secondes. À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.

Vidéo de la campagne : <https://www.youtube.com/watch?v=9Sc8BHJcAxs>

-30-

À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe 200 000 habitants.





Source :

Sergent Pierre Tremblay
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Section relations publiques et communautaires
Téléphone : 450 536-3333 poste 220
Cellulaire : 514-207-6867
ptremblay@police-rsl.qc.ca

